



**Délimitation des plans d'aménagement particulier "quartier existant" - PAP QE**

Type de zone	Spécificités de la zone	Logement (s) minimum
PAP OE - Zone d'habitation 1	HAB-1 + a HAB-1 + a* HAB-1 + a* HAB-1 pap	a = 1 logement intégré a* = quartier spécifique a* = quartier spécifique
PAP OE - Zone d'habitation 2	HAB-2 + b HAB-2 + c	b = 3 ou 4 c = 3 à 8
PAP OE - Zone mixte villageoise	MIX-v	Logement (s) minimum 3 à 8
PAP OE - Zone mixte urbaine	MIX-u MIX-u pap	Logement (s) minimum 3 à 10
Secteur protégé de type "environnement construit"		
PAP OE - Zone de bâtiments et d'équipements publics	BEP	BEP pap
PAP OE - Zone de bâtiments et d'équipements publics - cimetières	BEP-ec	
PAP OE - Zone de bâtiments et d'équipements publics - jardins communitaires	BEP-je	
PAP OE - Zone de bâtiments et d'équipements publics - aires de jeux et espaces publics	BEP-ep	
PAP OE - Zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements et aménagements spécifiques	BEP-4s	
PAP OE - Zone de bâtiments et d'équipements publics - sports et loisirs	BEP-sp	
PAP OE - Zone d'activités économiques communale type	ECO-c1	
PAP OE - Zone spéciale - station-service	SPEC-sa	
PAP OE - Zone spéciale d'activités économiques - tertiaire	SPEC-ECO-1 SPEC-ECO-1* SPEC-ECO-1 pap	* quartier spécifique
PAP OE - Zone spéciale - aéroport	SPEC-AERO	
PAP OE - Zone de jardins familiaux	JAR	
Délimitation des PAP approuvés à maintenir - voir partie écrite PAG		
Délimitation de la zone verte		

Fond de plan: Administration de l'Etat et de la Région  
Plan cadastre communal (P.C.) de l'année 2000  
Mise à jour: 2022

**Plan d'aménagement particulier "quartier existant" - PAP QE**  
Plan de repérage

